



المملكة المغربية
وزارة الشباب والرياضة
Ministère de la Jeunesse
et des Sports



**L'Institut Royal de Formation des Cadres en partenariat avec
l'Association Francophone pour la Recherche
en Activités Physiques et Sportives (AFRAPS)
organisent le Colloque international francophone 8ème Biennale**

**« Développement du sport et dynamique des territoires :
Expériences internationales comparées »**

**Centre national des sports Moulay Rachid,
Rabat (Maroc), 10-12 Avril 2018**

Appel à communication

I. Texte scientifique

Les pratiques sportives en club, à l'école ou par groupe informel interrogent profondément la question territoriale. Cela vise les zones rurales autant que urbaines. Certes l'évolution rapide que connaît la majorité des villes a engendré des bienfaits importants pour le citoyen, néanmoins, l'urbanisation galopante semble être aussi la source de maux sociaux: inégalités, violences urbaines, insécurité...Des éléments de perturbation qui menacent la cohésion sociale. Le retour des villes est également un phénomène important sur le plan économique, politique et social. Les enjeux sont aussi éducatifs. Les pratiques scolaires, sportives ou non, participants de cette éducation en zones urbaines.

Le territoire dispose d'atouts à exploiter, mais il a également besoin d'une réactivité des acteurs pour répondre aux besoins diversifiés de la population et aux impératifs d'un développement durable. C'est dans ce sens que le sport doit s'adapter aux changements fondamentaux de la société et apporter des réponses probantes, afin d'intégrer la logique globale du développement spécifique aux territoires. Les modèles sportifs réussis, à travers le monde, sont ceux qui ont anticipé les changements prévisibles et ont essayé d'apporter des solutions aux vrais enjeux du développement des territoires.

Le caractère protéiforme du sport, qui dépasse sa vocation compétitive, nous invite à ne plus le considérer comme un secteur spécifique et autonome, mais au contraire, à explorer d'autres voies permettant au sport de contribuer aux enjeux territoriaux: cohésion sociale, emploi, communication, tourisme, éducation...

Cette reconnaissance interpelle la capacité des acteurs sportifs (Mouvement sportif et olympique, Collectivités locales, secteur privé...) à s'organiser pour répondre à ces nouveaux enjeux. Il reste donc à élaborer les conditions nécessaires et suffisantes pour permettre aux différentes pratiques sportives de participer effectivement à l'aménagement et au développement durable des territoires.

Il s'agit dès lors d'analyser les enjeux du sport et des pratiques corporelles à l'échelle territoriale ; d'identifier la place du sport dans les politiques publiques, y compris au niveau de l'éducation et du cadre scolaire. Il peut s'agir de déterminer le rôle des différents acteurs du sport dans l'élaboration d'une politique sportive; de mettre en exergue les pratiques innovantes en matière de gouvernance territoriale et d'accompagnement des projets sportifs et touristiques de nature.

- Augustin, J.-P. (2007). *Géographie du sport. Spatialités contemporaines et mondialisation*. Paris: Armand Colin.
- Augustin, J.-P. (2010). Éléments géopolitiques du sport africain. *Cahiers d'Outre-Mer*, 63(250), pp. 175-190.
- Augustin, J.-P. & Ion, J. (2017). *Loisirs des jeunes. 120 ans d'activités éducatives et sportives*. Paris: La documentation Française.
- Bessy, O. & Hillairet, D. (Eds.). (2002). *Les espaces sportifs innovants*. Voiron: Presses universitaires du sport. 2 vols.
- Bouchet, P. & Kaach, M. (Eds.). (2004). *Afrique francophone et développement du sport : du mythe à la réalité*. Paris: L'Harmattan.
- Bourdeau, P., Mao, P. & Corneloup, J. (2011). Les sports de nature comme médiateurs du « pas de deux » ville-montagne. Une habitabilité en devenir ? *Annales de Géographie*, 120(680), pp. 449-460.
- Boumaza, N. (Ed.). (2006). *Villes réelles, villes projetées. Fabrication de la ville au Maghreb*. Paris: Maisonneuve & Larose.
- Callède, J.-P., Sabatier, F. & Bouneau, C. (Eds.). (2014). *Sport, nature et développement durable. Une question de génération ?* Pessac: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Callède, J.-P. & Menaut, A. (Eds.). (2007). *Les logiques spatiales de l'innovation sportive*. Pessac: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Corneloup, J., Mao, P. & Senil, N. (2005). Ressources, produits et développement des lieux touristiques et sportifs marocains. *Cahiers Géographiques*, 2, pp. 1-8.
- Guibert, C. (Ed.). (2015). *Sport, tourisme et production de territoires*. Numéro thématique de *Mondes du tourisme*, 11, <http://tourisme.revues.org/979>.
- Davisse, A. & Louveau, C. (1998). *Sports, école, société : la différence des sexes*. Paris: L'Harmattan.
- El Akari, A. (2015). *La Gouvernance territoriale des politiques publiques sportives au Maroc*. Thèse de Doctorat. Université Mohammed V. Rabat.
- El Akari, A. (2015). La Gouvernance territoriale du sport au Maroc. *Revue Marocaine d'Administration Locale et de Développement*, 125.
- El Akari, A. (2015). Les acteurs de la gouvernance territoriale du sport au Maroc. *ScienceLib*, 7.
- Honta, M. (2010). *Gouverner le sport. Action publique et territoires*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Kaach, M. & Ezziani, A. (1984). *Essai sur la problématique du sport dans un pays en voie de développement : le cas du Maroc*. Thèse de 3ème cycle, Université Pierre Mendès France, Grenoble.
- Le Galès, P. (2011). *Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*. Paris: Presses de Sciences Po.
- SaïghBousta, R. & Albertini, F. (Eds.). (2004). *Le tourisme durable : réalités et perspectives marocaines et internationales*. Marrakech: Publications de l'Université Cadi Ayyad.
- Suchet, A., & Stebbins, R. A. (Eds.). (2015). *Le cycle de vie des loisirs*. Numéro thématique de *Loisir et Société*, 38(1).

II. Axes scientifiques possibles

- Les rôles dévolus au sport et à l'éducation physique au niveau territorial ;
- Les enjeux territoriaux des pratiques sportives scolaires
- Les politiques et les actions sportives développées au niveau territorial ;
- Les acteurs territoriaux impliqués dans la gestion du sport et leur mode d'interaction;
- La perception des acteurs territoriaux quant aux rôles dévolus au sport ;
- Les structures veillant à encadrer la pratique sportive au niveau territorial ;
- Les leviers et les actions à mettre en place pour la promotion du sport dans les territoires;
- Le rôle du tourisme dans le développement des territoires;
- Egalité, équité et pratiques physiques et sportives au niveau territorial.

Publication : A la suite du colloque, les communications feront l'objet d'une publication après expertise sous la forme d'un ouvrage collectif aux éditions AFRAPS.

III. Partenaires

- Ministère de la Jeunesse et des Sports
- Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville
- INDH (Initiative Nationale du Développement Humain)
- Conseil de la Région Rabat-Kenitra
- Université d'Angers, Faculté ESTHUA Tourisme et culture
- Université de Bretagne occidentale, faculté des sciences du sport & de l'éducation
- Université Mohammed V, Faculté des Sciences de l'Éducation
- Observatoire de la Gouvernance, Management et Leadership
- *La Revue Marocaine d'Administration Locale et de Développement.*

IV. L'Association Francophone pour la Recherche en Activités Physiques et Sportives

Fondée en 1980, l'AFRAPS vise à mettre la recherche en STAPS au service de la formation et développer cette activité de recherche au plan francophone. Pour cela elle publie la revue *STAPS* (116 numéros, <https://www.cairn.info/revue-staps.htm>), édite de nombreux ouvrages, notamment de préparation aux concours du CAPEPS et de l'Agrégation d'EPS (www.afraps.org).

V. Comité scientifique (sous réserve, en cours de confirmation)

Jean-Pierre AUGUSTIN (Université Bordeaux Montaigne), Olivier BESSY (Université de Pau et des Pays de l'Adour), Philippe BOURDEAU (Université de Grenoble Alpes), Gilles BUI-XUAN (ESPE Lille Nord de France), Jean-Paul CALLEDE (CNRS, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine), Ghislain CARLIER (Université Catholique de Louvain, IACCHOS), Aziz CHAHIR (Institut Royal de Formation des Cadres, Rabat), Geneviève COGERINO (Université de Lyon), Luc COLLARD (Université Paris Descartes), Éric DUGAS (ESPE d'Aquitaine, Université de Bordeaux), Julien FUCHS (Université de Bretagne Occidentale), Jacques GLEYSE (ESPE de Montpellier), Mohamed GEDIRA (Université Mohamed V), Christophe GUIBERT (Université d'Angers), Marina HONTA (Université de Bordeaux), Mohammed KAACH (Institut Royal de Formation des Cadres, Rabat, Centre national des sports Moulay Rachid), Éric de LESELEUC (INSHEA), Jean-François

LOUDCHER (Université de Bordeaux), Hicham MOUFTI (Institut Royal de Formation des Cadres, Rabat), Jacques MIKULOVIC (ESPE d'Aquitaine, Université de Bordeaux), Luc ROBENE (Université de Bordeaux), Olivier SIROST (Université de Rouen), Claude SOBRY (Université de Lille 2), Carmen SOARES (Université d'État de Campinas, Brésil), Bastien SOULÉ (Université de Lyon), John TUPPEN (Université de Grenoble Alpes), Philippe VIOLIER (Université d'Angers), Christian VIVIER (Université de Franche-Comté)

VI. Lieu et date d'organisation

Centre National des Sports Moulay Rachid, Salé (Rabat), du 10 au 12 Avril 2018.

VII. Délais à respecter

- Envoi des propositions de résumé : avant le **20 Janvier 2018**
- Date de retour des expertises des communications : 10 Février 2018
- Inscriptions ouvertes du 15 Février au 30 Mars 2018
- Langue du colloque : Français (et possibilité de s'exprimer en Arabe ou en Anglais).
- Durée des communications : 20 minutes, puis 10 minutes de questions et d'échange.

Soumission des communications via l'adresse suivante : sport_territoire@irfc.ma

VIII. Frais d'inscription

Les frais d'inscription comprennent: l'hébergement, la restauration (petit-déjeuner/ déjeuner / diner) du 10 au 12 Avril 2018, l'accès aux sessions, les pauses café ainsi que le cocktail dînatoire du 11 Avril.

- Enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels : **200 euros**
- Doctorants, post-doctorants, chercheurs sans emploi, étudiants en master et ATER (sur présentation d'un justificatif) : **100 euros**
